

# Les économies d'énergie détournées pour financer d'inutiles routes solaires

30 mars 2019



Dans le cadre de la discussion de la loi sur les Mobilités, le Sénat a adopté un amendement permettant d'utiliser les recettes des certificats d'énergie vers les routes solaires :

*« L'article 25 bis vise à flécher davantage les Certificats d'Economie d'Energie (CEE ) vers le secteur des transports, et ainsi mettre à la disposition des collectivités publiques ou des acteurs privés de nouvelles sources de financement d'actions concourant au développement de la mobilité propre.*

Cet amendement propose de compléter la liste des actions éligibles aux CEE dans le domaine des transports telle qu'établie à l'article 25 bis, en l'étendant à la mise en oeuvre de solutions

de mobilité innovantes comme les routes solaires. Cette technologie, actuellement en cours d'expérimentation, qui permet d'alimenter des petits équipements tel que l'éclairage public ou la signalisation routière, apporte des perspectives intéressantes, notamment aux Collectivités territoriales, bien que son coût soit encore élevé et son rendement limité. »

Problème : les routes solaires constituent un gaspillage vivement critiqué. Pour Olivier Appert, ex-président du comité français du Conseil mondial de l'énergie, « *ce concept est économiquement et énergétiquement absurde* » ([voir analyse ici](#)).

**Source :** *Reporterre*

**Photo :** . route solaire de Tourouvre-au-Perche ([wikipedia](#))

**Lire aussi :** [Route solaire : le grand gaspillage](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-economies-d-energie-detournees-pour-financer-d-inutiles-routes-solaires>